



Principes du service

- Soutenir les familles dans leur vie quotidienne
- Aider à surmonter les difficultés d'intégration, éducatives, scolaires, familiales, de violence, etc.
- Favoriser l'intégration à la société et l'autonomie familiale
- Aider à la compréhension des règles de l'école, d'institutions ou d'autres services publics
- Créer des liens avec différents acteurs sociaux
- Diminuer et canaliser l'agressivité et les frustrations qui sont souvent source de violence
- Mobiliser les ressources familiales pour améliorer la vie de chacun
- Apprendre à affronter et résoudre les problèmes actuels et futurs
- Valoriser les capacités individuelles au sein de la famille

Prévenir

- La violence scolaire, familiale et dans la rue
- Les incohérences et dysfonctionnements familiaux
- Une dégradation des comportements des jeunes qui risquerait de les conduire à des points de non-retour
- L'exclusion sociale, les fugues, les passages à l'acte violent, etc.

Améliorer

- Le climat familial et la communication entre les membres de la famille
- L'intégration dans notre société
- Les synergies entre les cultures et les valeurs de chacun, la compréhension réciproque et la création d'une plate-forme interculturelle



Déroulement

- Interventions personnalisées à domicile réalisées par un éducateur et un psychologue
- Suivi familial et individuel à raison de 1 à 3 fois par semaine
- Participation et investissement de tous les membres de la famille
- Les exigences pour la famille sont la collaboration avec les intervenants et leur présence aux rendez-vous
- Chaque famille suivie bénéficie d'un référent à l'Office de protection de l'enfant
- Après une phase d'évaluation de 3 mois, un bilan permet d'élaborer des objectifs communs de collaboration
- Les prestations peuvent évoluer selon les besoins de la famille
- Durée limitée à 18 mois renouvelable par période de 12 mois
- Prestations gratuites financées par les pouvoirs publics

Il s'adresse aux familles

- Avec des enfants, pré-adolescents ou adolescents (0 à 18 ans)
- Confrontées à des difficultés d'intégration, d'acculturation, éducatives, familiales, de violence, sociales, scolaires, ...

Lieux d'interventions

- Au domicile des familles
- Si nécessaire, nous accompagnons les enfants et leurs parents aux rendez-vous extérieurs (médecins, écoles, services divers...), pour des réseaux ou des démarches administratives ainsi qu'à des clubs de loisirs et dans les activités de la vie quotidienne.

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Intervention à domicile avec des éducateurs et psychologues
Pour vous accompagner dans votre rôle de parents.

Contactez-nous pour des renseignements :

032 886 88 60

ou

spe@croix-rouge-ne.ch

Croix-Rouge neuchâteloise

Rue de la Paix 71 / cp 299, 2300 La Chaux-de-Fonds

Avenue du Premier-Mars 2a, 2000 Neuchâtel

Téléphone : 032 886 88 60

contact@croix-rouge-ne.ch | www.croix-rouge-ne.ch

IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8 | CCP 20-1504-8

Secteur psycho-éducatif

Rue de la Paix 71

2300 La Chaux-de-Fonds

Lundi au vendredi

08h30-11h30 et 14h00-16h30